



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 3 juillet 2020

Convocation des conseillers :
le 3 juillet 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 juillet 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Luc Theisen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Catarina Simões, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés :

Le Conseil Communal;

**Objet : 5. Salle de séances du conseil communal;
réaménagement; devis; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 2 700 000 € concernant le projet « Salle de séances de l'Hôtel de Ville - réaménagement »;

Considérant qu'un crédit de 340 824 € est inscrit à l'article 4/129/221311/18032 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

Tous les membres du conseil communal étant présents physiquement sauf la conseillère WIES Line (procuration),

**approuve
avec 14 voix oui et 5 abstentions**

le devis estimatif de 2 700 000 € concernant le projet « Salle de séances de l'Hôtel de Ville - réaménagement ».

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 20/07/2020
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre